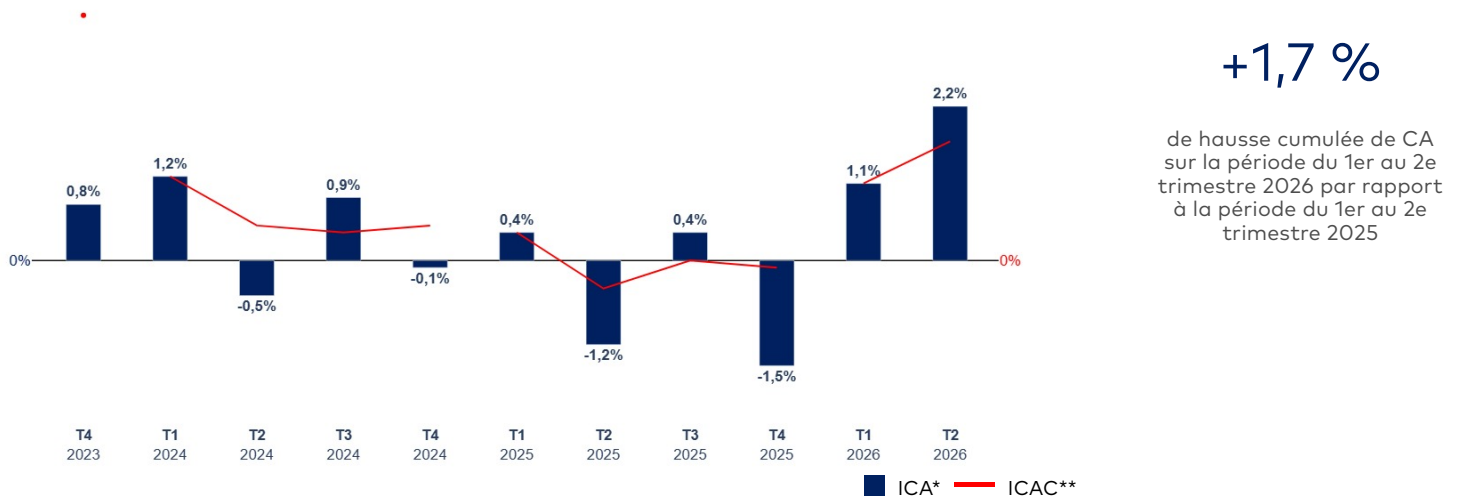


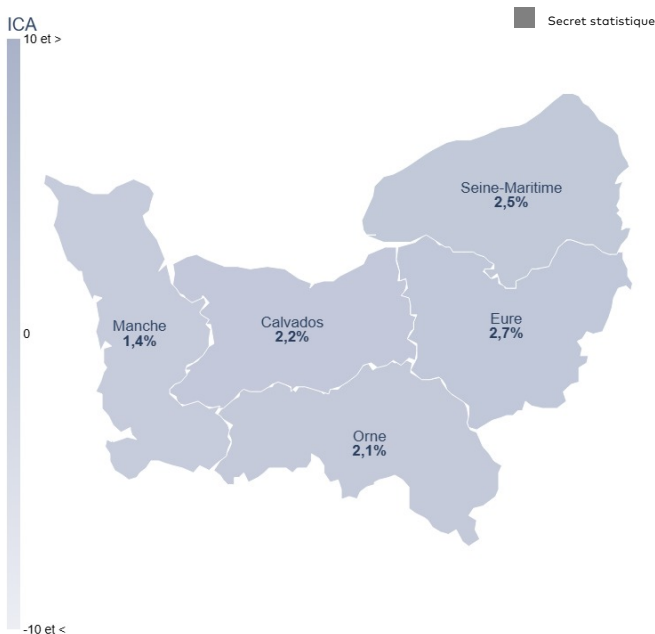
L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

Au 2e trimestre 2026, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 28 000 TPE-PME de la Normandie de notre échantillon (cf. méthodologie) indique une hausse de CA de 2,2% en valeur par rapport au 2e trimestre 2025. Il s'agit du second trimestre consécutif de progression de l'activité. Dans le détail, l'activité a légèrement augmenté en avril, a fortement progressé en mai avant de reculer de façon importante en juin. L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) révèle, quant à lui, une hausse de CA de 1,7% depuis le début de l'année. Cette performance les place au 1er rang du classement national avec un résultat supérieur de 1,5 point à la moyenne française (+0,8%). Parallèlement, selon le rapport Altares du 2e trimestre 2026, le nombre de défaillances recule de 6,3%, soit 608 défaillances.

Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation. Selon l'Insee, les prix à la consommation ont augmenté de 1,8% en juin 2026 sur les douze derniers mois. Cette progression est principalement portée par la hausse des prix de l'énergie, en particulier des produits pétroliers (+11,2% sur un an), ainsi que, dans une moindre mesure, par celle des services (+1,8% sur un an). L'Insee révèle également que l'inflation a accéléré au mois de juillet pour atteindre +2,1% sur un an.



La carte de la région



Classement des régions selon l'ICA

Territoire	ICA (Indice de chiffre)
Normandie	2,3%
Auvergne-Rhône-Alpes	1,6%
La Réunion	1,3%
Hauts-de-France	1,2%
Occitanie	1,1%
Pays de la Loire	1,0%
Bourgogne-Franche-Comté	0,9%
Bretagne	0,8%
Corse	0,7%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	0,6%
Nouvelle-Aquitaine	0,6%
Centre-Val de Loire	0,1%
Grand Est	0,0%
Ile-de-France	-0,1%

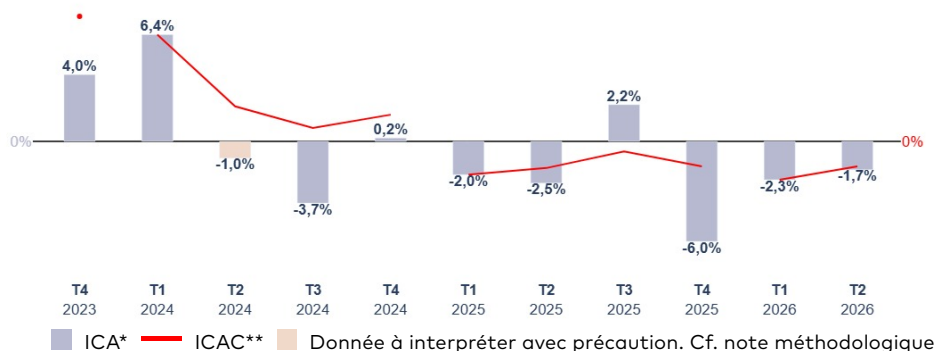
*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (10.71C)

Les TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent une baisse de CA de 1,7% (en valeur) au 2e trimestre 2026 comparativement au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, elles affichent une diminution de 1,5%. Les entreprises du secteur demeurent confrontées à la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, tandis que le pouvoir d'achat des ménages limite les possibilités d'augmenter les prix de vente. Dans ce contexte, les boulangeries et boulangeries-pâtisseries poursuivent la diversification de leur offre, notamment à travers le développement du snacking et de la petite restauration, qui représentent 17% de leur chiffre d'affaires en 2025, selon Xerfi. Parallèlement, la concurrence des enseignes continue de se renforcer : selon Food Service Vision, la part de marché de la boulangerie-pâtisserie chaînée est passée de 11% en 2023 à 13% en 2025. Toutefois, le recul des défaillances d'entreprises (-4% au 2e trimestre 2026, selon Altares) constitue un signal positif pour le secteur.



-1,5 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025



Construction (F)

Les TPE-PME de la construction de l'échantillon voient leur CA augmenter de 5,1% en valeur au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, la hausse du CA du secteur atteint 3,5%. D'après la FFB, le logement neuf poursuit sa progression : +42,6% pour les mises en chantier et +13,3% pour les permis de construction en glissement annuel sur trois mois à fin avril 2026. Le non résidentiel neuf, quant à lui, se trouve plus en retrait, avec des surfaces commencées et autorisées en hausses respectives de 8,8% et 2,1%. Toutefois, le recul de l'activité en amélioration-entretien, amorcée fin 2024, s'est accéléré au 1er trimestre 2026, à -2,6% en volume.



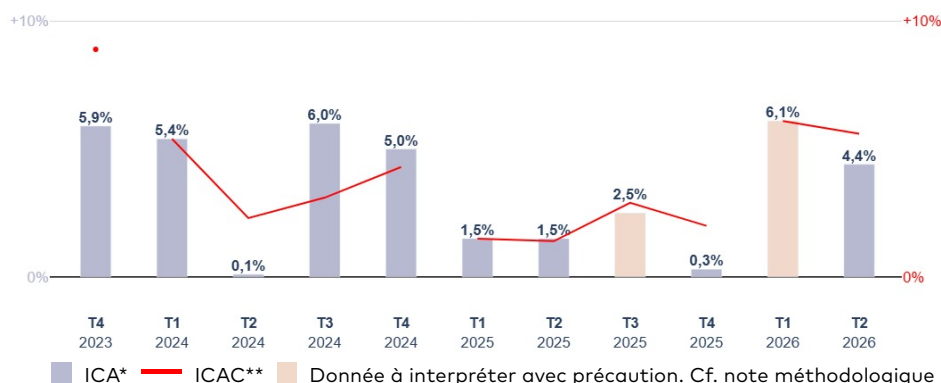
+3,5 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025



Entretien et réparation de véhicules automobiles légers (45.20A)

Les TPE-PME d'entretien et réparation de véhicules automobiles légers de l'échantillon voient leur CA augmenter de 4,4% en valeur au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, elles affichent une hausse d'activité de 5,6%. Selon le baromètre d'idGarages, le prix moyen de l'entretien et de la réparation automobile progresse de 8,7% au 1er trimestre 2026 par rapport au 1er trimestre 2025, sous l'effet de la hausse du coût des pièces et des taux horaires de main-d'œuvre. La sophistication croissante des véhicules requiert des compétences davantage spécialisées ainsi que des pièces plus coûteuses : selon l'Observatoire des motorisations de BCA Expertise, le coût moyen d'un sinistre sur un véhicule électrique ou hybride dépasse de 23,2% en 2025 celui d'un véhicule thermique, contre 13,7% en 2022. Enfin, les défaillances d'entreprises progressent fortement (+28%) au 2e trimestre 2026, selon Altares.



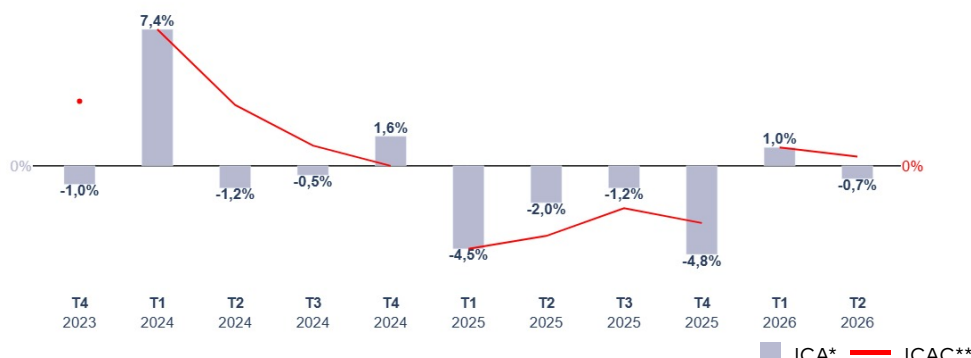
+5,6 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025



Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (47.22Z)

Les commerces de détail de viandes de notre échantillon voient leur chiffre d'affaires reculer de 0,7% en valeur au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, ils affichent une légère hausse de CA de 0,5%. Selon Agreste, la production abattue de viande ovine en France est en hausse de 7% sur les cinq premiers mois cumulés de 2026. En revanche, d'après l'Institut de l'élevage Idele, la consommation de viande ovine en France s'est nettement repliée au début de l'été, pénalisée à la fois par la fin des fêtes religieuses musulmanes et par la succession d'épisodes de fortes chaleurs. Ce recul de la demande exerce une pression baissière sur les cours de la viande. Ainsi, selon le Baromètre des commerces de bouche, le chiffre d'affaires des boucheries-charcuteries-traiteurs a reculé en moyenne de 0,9% au 2e trimestre 2026.



+0,5 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025



Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé (47.71Z)

Le CA des TPE-PME du commerce de détail d'habillement de l'échantillon se replie de 3,4% au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, les commerces de détail d'habillement ont vu leur CA diminuer de 2,8%. Après un mois de mai particulièrement dynamique (+4,5%), les enseignes de l'habillement du Panel « Retail Int. » pour l'Alliance du Commerce affichent, en juin, un recul de leur chiffre d'affaires en magasin de 6,5% comparativement à juin 2025. Au cumul des six premiers mois de 2026, le chiffre d'affaires réalisé en magasin diminue de 3,4% par rapport à 2025. Bouleversée par la canicule, la fréquentation des points de vente recule de 4,7% en juin. De même, selon l'Observatoire de la FNH, les ventes des commerces de mode indépendants ont continué de reculer en juin (-6,6%) dans l'ensemble des segments, confirmant les difficultés persistantes du secteur. Selon Altarea, le taux de défaillance des entreprises du secteur en France a enregistré une baisse de 13,8% sur le 2e trimestre 2026.



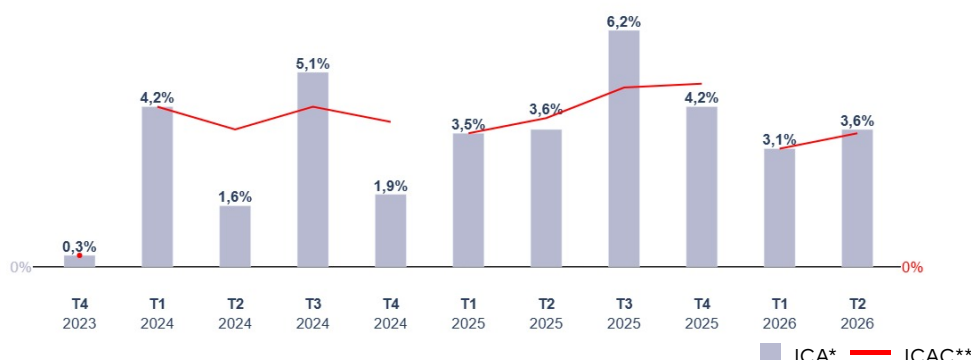
-2,8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (47.73Z)

Les pharmacies de l'échantillon affichent un nouveau trimestre de croissance : +3,6% en valeur au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, la hausse s'élève à 3,5%. Toutefois, selon GERSData pour Le Moniteur des Pharmaciens, les entreprises du secteur sont confrontées au recul des volumes de prescriptions sous l'effet de politiques de maîtrise des dépenses de santé, ainsi qu'aux baisses de prix appliquées à plus de 2 000 références de médicaments depuis janvier 2026. À l'inverse, la prévention et la vaccination constituent des relais de croissance, la vaccination représentant près de 3% du chiffre d'affaires du réseau officinal en avril 2026. Enfin, si les défaillances d'entreprises reculent de 16% au 2e trimestre 2026, selon Altarea, les fermetures d'officines demeurent nombreuses, avec 245 fermetures en 2025 après 250 en 2024, d'après le Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.



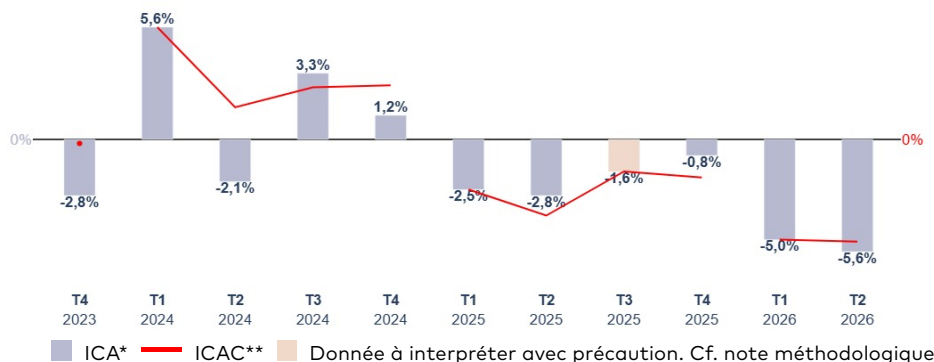
+3,5 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025



Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (47.76Z)

Le CA des commerces de détail de fleurs, plantes, etc. recule de 5,6% lors du 2e trimestre 2026 en glissement annuel. En cumulé depuis le début d'année, le secteur enregistre une baisse de CA de 5,1%. Selon le baromètre d'activité du commerce indépendant, le secteur des fleuristes enregistre un repli de CA de 3,9% sur le 2e trimestre 2026 dans un contexte de consommation freinée par l'inflation et la prudence des ménages. D'après la FFAF, les principaux rendez-vous commerciaux du premier semestre 2026 affichent des résultats contrastés : la Saint-Valentin et le 1er mai ont été marqués par un recul des ventes avec plus de 85 fleuristes constatant une baisse de leurs ventes, tandis que la Fête des mères a offert une performance plus satisfaisante. Face à ces défis, la profession poursuit sa transformation en misant sur les fleurs françaises, les circuits courts, la personnalisation de l'offre et le développement des ventes en ligne. De son côté, le marché des animaux de compagnie doit miser sur l'innovation technologique (pet tech, santé connectée) dans un contexte de forte inflation.



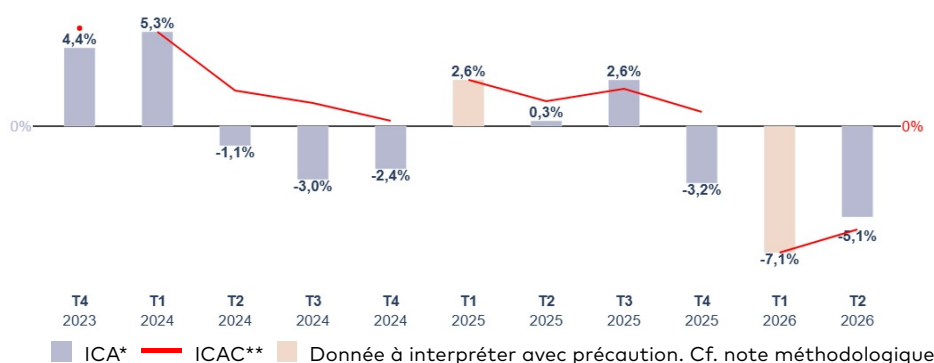
-5,1 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025



Commerces de détail d'optique (47.78A)

Les opticiens de notre échantillon voient leur activité reculer au 2e trimestre 2026 de 5,1% en valeur. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur enregistrent une baisse de CA de 5,8%. Selon le baromètre de conjoncture du Rassemblement des Opticiens de France (ROF) réalisé par Xerfi, le nombre d'ordonnances traitées recule de 9% en mai 2026 sur un an. De plus, dans un contexte de ralentissement des volumes, les prix de vente moyens poursuivent leur progression : modérée pour les verres correcteurs (91,5 euros en mai 2026 contre 90 euros un an plus tôt) et les montures optiques (80 euros contre 79 euros), mais plus soutenue pour les solaires afocales (61,5 euros contre 58 euros). Par ailleurs, le secteur continue de bénéficier de la progression des troubles visuels liés à l'usage croissant des écrans. Selon l'Association Nationale pour l'Amélioration de la Vue, plus de 10 millions d'actifs souffrent de fatigue visuelle. Enfin, signal positif pour le secteur, les défaillances d'entreprises reculent de 6% au 2e trimestre 2026, selon Altaires.



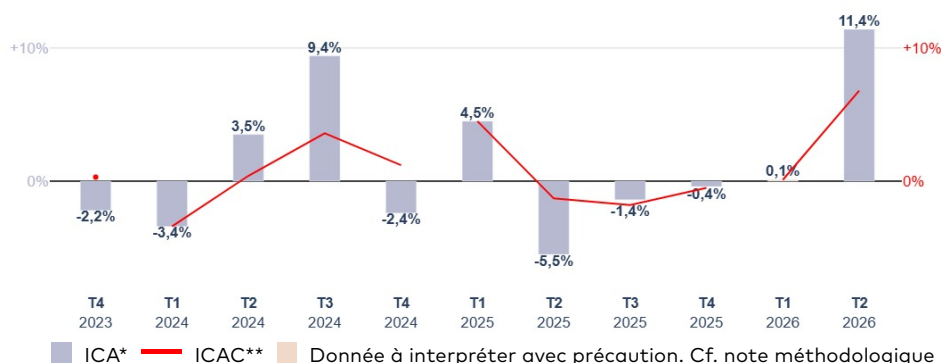
-5,8 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025



Transports routiers de fret (49.41)

Les TPE-PME des transports de fret de notre échantillon affichent une hausse de CA de 11,4% en valeur au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, les entreprises du secteur voient leur activité progresser de 6,8%. Toutefois, selon la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), après un 1er trimestre 2026 marqué par une forte hausse des coûts du carburant, l'activité se stabilise à un niveau bas au 2e trimestre. Les entreprises du secteur restent confrontées à une demande fragile, à une forte sensibilité aux coûts énergétiques, à des marges sous pression et à une visibilité économique limitée. En matière d'emploi, après le repli du 1er trimestre, la FNTR observe une stabilisation des effectifs de conducteurs, traduisant un ajustement des entreprises à un niveau d'activité plus faible. Les investissements demeurent, quant à eux, limités au renouvellement du parc, sans véritable dynamique d'augmentation des capacités. Enfin, signal positif pour le secteur, les défaillances d'entreprises reculent de 2% au 2e trimestre 2026, selon Altaires.



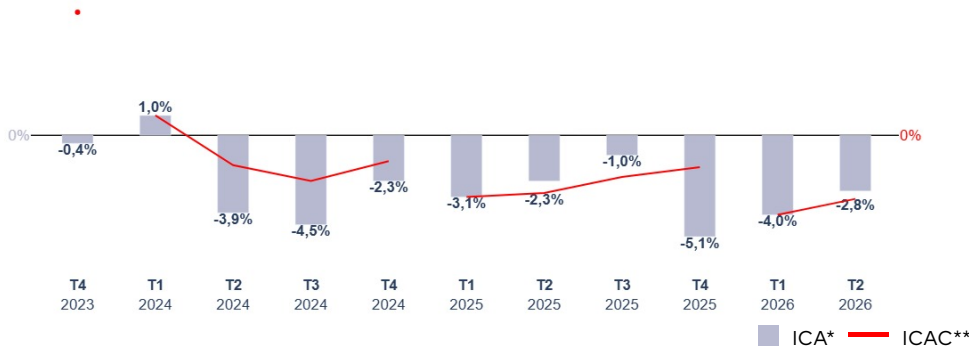
+6,8 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025



Hébergement et restauration (I)

Les structures d'hébergement et restauration de l'échantillon voient leur CA diminuer de 2,8% au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025, soit un neuvième trimestre consécutif de recul de l'activité. En cumulé depuis le début d'année, le secteur enregistre une baisse de CA de 3,2%. Selon le rapport Altares, le taux de défaillance du secteur de la restauration a enregistré une hausse de 9,9% sur le 2e trimestre 2026, tandis que les défaillances ont fortement augmenté (+41,5% sur la même période) dans le secteur de l'hébergement. Selon Atout France, les nuitées en hébergement marchand ont augmenté de 2,3% entre février et avril 2026 en glissement annuel, malgré un repli de la fréquentation touristique internationale (-2,5% en mai 2026). De son côté, la restauration française traverse un deuxième trimestre 2026 difficile (-1% en avril et en mai 2026) selon Food Service Vision, marqué par une fréquentation en recul et des arbitrages budgétaires toujours plus marqués de la part des ménages, dans un contexte économique sous pression.



-3,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025



Agences immobilières (68.31Z)

Les agences immobilières de l'échantillon voient leur activité repartir à la hausse au 2e trimestre 2026 : +2,2% en valeur par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, leur chiffre d'affaires diminue de 0,7%. Selon la FNAIM, les volumes de transactions ralentissent : après avoir atteint un pic à 958 000 ventes à la fin février 2026, le marché a perdu 17 000 transactions en deux mois, dans un contexte géopolitique incertain. Les prix immobiliers demeurent toutefois quasiment stables au premier semestre 2026 (-0,1% sur un an). Par ailleurs, selon Meilleurtaux, le taux moyen des prêts immobiliers remonte légèrement à 3,24% au 2e trimestre 2026, après 3,22% au 1er trimestre. Quant à l'offre locative, elle connaît une première amélioration après plusieurs années de recul, avec une hausse de 12,5% du nombre de logements à louer au premier semestre 2026 par rapport à la même période de 2025, selon l'Observatoire immobilier Bien'ici. Enfin, le recul des défaillances d'entreprises (-4,9% au 2e trimestre 2026, selon Altares) constitue un signal positif pour le secteur.



-0,7 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025



Activités d'architecture (71.11Z)

Les TPE-PME des activités d'architecture de notre échantillon voient leur CA repartir à la baisse : -5,5% en valeur au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, leur activité a quasiment stagné (-0,2%). Selon le baromètre annuel du Conseil national de l'Ordre des architectes - Batiactu 2025, l'activité de la profession demeure fragile : 47% des architectes interrogés estiment que leur activité s'est dégradée en 2025 par rapport à l'année précédente. Dans ce contexte, les entreprises du secteur réorientent leur activité vers de nouveaux marchés tels que la rénovation énergétique des logements de particuliers, des bâtiments publics et du tertiaire. Les architectes font également évoluer leurs pratiques : plus de la moitié des professionnels interrogés déclarent avoir eu recours à de nouvelles solutions techniques (matériaux, modes de mise en œuvre ou procédés) au cours des douze derniers mois. Enfin, la forte hausse des défaillances d'entreprises (+14%) au 2e trimestre, selon Altares, témoigne des difficultés du secteur.



-0,2 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025



Ingénierie, études techniques (71.12B)

Les TPE-PME d'ingénierie et études techniques de l'échantillon enregistrent un nouveau trimestre de hausse de CA : +7,5% en valeur au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, la croissance de l'activité s'élève à 7,7%.



+7,7 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025



Services d'aménagement paysager (81.30Z)

Les TPE-PME de services d'aménagement paysager de notre échantillon affichent un nouveau trimestre de hausse d'activité : +7% en valeur au 2e trimestre 2026. En cumulé depuis le début d'année, la progression de leur CA atteint 3,5%. Selon la fédération des Jardineries et Animaleries, le marché du jardin demeure stable sur le 1er semestre 2026. Cette stagnation s'explique par le ralentissement de la demande malgré la stabilité de la clientèle : 60% des Français ont réalisé un achat au 2e trimestre 2026 alors que leurs envies d'achat se sont nettement affaiblies. En effet, la dégradation de la confiance des ménages, la hausse des inquiétudes liées à l'emploi et la préférence persistante pour l'épargne freinent les dépenses d'équipement extérieur. D'après VALHOR et l'UNEP, les perspectives pour les entreprises du paysage laissent entrevoir une atténuation de la croissance, avec une progression du chiffre d'affaires estimée à +2% au 1er semestre 2026. Les carnets de commandes demeurent remplis (132 jours d'activité en moyenne) mais sont en léger recul par rapport aux semestres précédents.



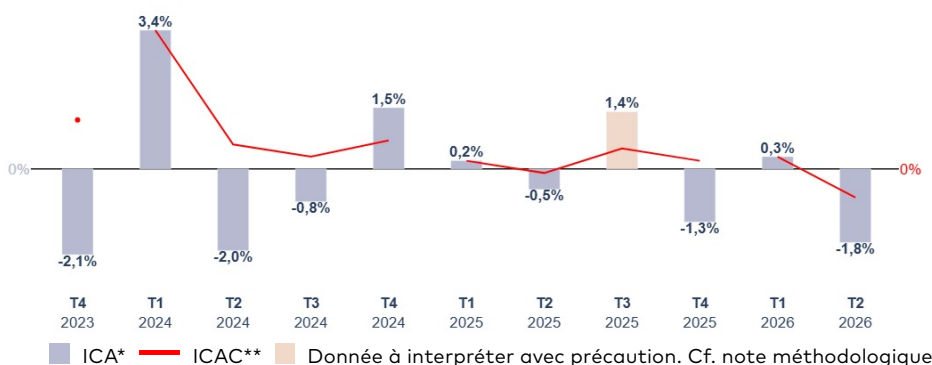
+3,5 %

de hausse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025



Coiffure (96.02A)

Les entreprises de coiffure de l'échantillon affichent une nouvelle diminution de CA : -1,8% en valeur au 2e trimestre 2026 par rapport au 2e trimestre 2025. En cumulé depuis le début d'année, leur activité recule de 0,7%. Cette tendance est également observée par le baromètre d'activité du commerce indépendant publié par l'Échommerce, qui fait état d'un recul plus marqué de 3,4% au 2e trimestre 2026. Si les entreprises de coiffure restent confrontées à la hausse des charges et du coût des matières premières, elles doivent également composer avec des visites moins fréquentées des clients, liées aux tensions sur leur pouvoir d'achat. Par ailleurs, les TPE-PME de coiffure font face à la concurrence croissante des barbershops, qui proposent des coupes pour hommes à bas prix, ainsi qu'à des difficultés persistantes de recrutement. Ainsi, les entreprises du secteur poursuivent le développement de prestations à plus forte valeur ajoutée. Enfin, la forte progression des défaillances d'entreprises de coiffure au 2e trimestre 2026 (+12,2%), selon Altares, témoigne des difficultés du secteur.



-0,7 %

de baisse cumulée de CA sur la période du 1er au 2e trimestre 2026 par rapport à la période du 1er au 2e trimestre 2025

■ ICA* ■ ICAC** ■ Donnée à interpréter avec précaution. Cf. note méthodologique

SOURCES & MÉTHODOLOGIE

Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.

Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 28 000 entreprises au niveau régional. À partir des données de mars et T1 2026, une modification dans le processus de traitement des données a permis d'augmenter la taille de l'échantillon (+130 000 entreprises au niveau national) grâce à une jointure complémentaire avec la base Insee Sirene pour identifier les codes APE manquants de certaines entreprises de l'échantillon. Cela a eu un impact sur les filtres mis en place pour « flagger » les données et augmenter mécaniquement leur nombre (couleur beige). Toutefois, les données « augmentées » conservent la même qualité que lors des périodes précédentes. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.

Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.

Certaines déclarations à néant, notamment celles réalisées lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.

L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en pourcentage.

Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.

L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.

Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)

- Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
- Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.

Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur <https://www.experts-comptables.fr/> et <https://bibliothique.com/bibliordre>; retrouvez les indicateurs sur tous les secteurs d'activité sur www.imagepme.fr / Rubrique Données.

Infographie réalisée par :

